

Fumoir discoteque verre et bouteille interdit =danger

Par indicka, le 06/12/2009 à 19:31

Bonjour, j etais avec des amis en discoteque on est aller dans le fumoir pour fumer mes amis ce sont pris la tete avec des gents inconnu j ai voulus les separe du coup on ma casser une bouteille ou un verre sur la tete j ai eu une coupure de 4 cm sur la tete (j ai ete obliger d aller a l hopital mes amis my on emmener car la discoteque na pas appelle les pompier)on ma dit qu il etait interdit les verre et bouteille s est un videur d une autre boite de nuit qui ma dit de deposer plainte pour me potege alors pour me proteger j ai deposer plainte en cas de lesion plus tard mes j ai bien envie de deposer plainte contre la discoteque pour non assistance a personne en danger quand jy repense j ai eu de la chance j aurais pu y rester en plus j aimerai pas que sa arrive a quel q un dautre que dois je faire... merci